

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Claviers

Spécialité : **Accordéon**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Accordéon		29	10		
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – accordéon	60			7	Continu
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Accordéon		2	1		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Formation musicale – C2B1 – Accordéon		4	2		
Harmonie pratique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 4 – Culture générale – C2B1 – Accordéon		8	6		
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Accordéon		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	435	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Accordéon		33	12			
Instrument principal – accordéon	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 7 – Culture générale – C2B2 – Accordéon		6	4			
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	

Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 210 39

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit «master» en accordéon, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppain, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Alto**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Cordes frottées</u> Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2		33	13		
Instrument principal – alto	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Cordes frottées</u>		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 3 – Culture générale – C2B1 – Cordes frottées</u>		8	6		
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Cordes frottées</u>		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		450	51		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</u>		33	14		
Instrument principal – alto	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6

Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300		39		

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit «master» en alto, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation vocale

Option : **Art lyrique**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Art lyrique		27	25			
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2						
Art lyrique	30			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Pratique de l'art lyrique (stages)	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Art lyrique		8	4			
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2						
Techniques interactives (techniques de communication)	30			1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Langues étrangères	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – Piano (chanteurs)	30			1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 3 – Formation musicale – C2B1 – Art lyrique		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 4 – Culture générale – C2B1 – Art lyrique		8	6			
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Art lyrique		6	3			
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		345	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Art lyrique		25	26			
Art lyrique	30			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Pratique de l'art lyrique (stages)	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 7 – Cours périphériques – C2B2 – Art lyrique		8	4			

Techniques interactives (techniques de communication)	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 8 – Culture générale – C2B2 – Art lyrique		6	4		
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	270		39		

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux in

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit «master» en art lyrique, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Basoon**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – basoon	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	450	51				

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		33	14			
Instrument principal – basoon	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6

Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Vents		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit «master» en basson, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppain, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation vocale

Option : **Chant**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Chant Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2		29	19		
Chant	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Art lyrique	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Chant Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2		6	3		
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Formation musicale – C2B1 – Chant		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 4 – Culture générale – C2B1 – Chant		8	6		
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Chant		6	3		
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	495	51			

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Chant		25	20		
Chant	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6

Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Art lyrique	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 7 – Cours périphériques – C2B2 – Chant		8	4		
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble – chant liturgique	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 8 – Culture générale – C2B2 – Chant		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	375		39		

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit «master» en chant, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.

- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Clarinette**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – clarinette	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	450	51				

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		33	14			
Instrument principal – clarinette	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6

Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Vents		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit «master» en clarinette, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Claviers

Spécialité : **Clavecin**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Clavecin		33	15			
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2						
Instrument principal – clavecin	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	60			4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Clavecin		2	1			
Théorie de la musique ancienne	30	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 4 – Culture générale – C2B1 – Clavecin		8	6			
Auditions commentées	30	1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Séminaires, visites, concerts	30	1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Histoire approfondie de la musique	30	2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Histoire comparée des arts	30	2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Clavecin		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Marketing	30	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Aspects légaux et juridiques	15	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Introduction à la philosophie	30	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Totaux :		405	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Clavecin		33	16			
Instrument principal – clavecin	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	60			4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 7 – Culture générale – C2B2 – Clavecin		6	4			
Auditions commentées	15	1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Séminaires, visites, concerts	15	1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Histoire approfondie de la musique	30	2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Totaux :		240	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux institutions

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit «master» en clavecin, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppain, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Contrebasse**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<u>UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Cordes frottées</u>		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – contrebasse	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
<u>UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Cordes frottées</u>		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 3 – Culture générale – C2B1 – Cordes frottées</u>		8	6			
Auditions commentées	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Cordes frottées</u>		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		450	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<u>UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</u>		33	14			
Instrument principal – contrebasse	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6

Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300		39		

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit «master» en contrebasse, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE)
des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Cordes

Spécialité : **Contrebasse et violone**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	UE validée en
<u>UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Contrebasse et violone</u>		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2						
Instrument principal – contrebasse et violone	60			Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Musique de chambre – Musique ancienne	30			Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Harmonie pratique – Basse continue	30	Continu	1, 2, 4, 5, 6			
<u>UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Contrebasse et violone</u>		2	1			
Théorie de la musique ancienne	30			Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6	
<u>UE 4 – Culture générale – C2B1 – Contrebasse et violone</u>		8	6			
Auditions commentées	30			Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Séminaires, visites, concerts	30			Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire approfondie de la musique	30			Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire comparée des arts	30			Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
<u>UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Contrebasse et violone</u>		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Marketing	30			Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Aspects légaux et juridiques	15			Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Introduction à la philosophie	30			Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Totaux :	375	51				

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	UE validée en
<u>UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Contrebasse et violone</u>		33	14			
Instrument principal contrebasse et violone	60			Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Musique de chambre – Musique ancienne	30			Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Harmonie pratique – Basse continue	30			Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Travail de fin d'études	15			Continu	1, 2, 4, 5, 6	
<u>UE 7 – Culture générale – C2B2 – Contrebasse et violone</u>		6	4			
Auditions commentées	15			Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Séminaires, visites, concerts	15			Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire approfondie de la musique	30			Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Totaux :		210	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants
En master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)

LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel

LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel

LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel

LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits)
Cours bisannuel

LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel

LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits)
Cours bisannuel

LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits)
Cours bisannuel

LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel

LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel

LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits)
Cours bisannuel

LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel

Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables
Des programmes des deux institutions.

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en contrebasse et violone, l'étudiant doit :

Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.

Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.

Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.

Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.

Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.

Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppain, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Cor**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – cor	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	450	51				

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		33	14			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – cor	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		

Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Vents		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit «master» en cor, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021.

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Ecritures et théorie musicale

Option : **Direction chorale**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Direction chorale		14	9			
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2						
Direction chorale	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant - Initiation aux techniques vocales	30			1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Direction chorale		2	1			
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30			1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Formation musicale – C2B1 – Direction chorale		21	7			
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Analyse et écritures – analyse approfondie	60			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Analyse et écritures – écritures approfondies	60			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 4 – Culture générale – C2B1 – Direction chorale		8	8			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Direction chorale		6	3			
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		630	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Direction chorale		21	11			
Direction chorale	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant - Initiation aux techniques vocales	30			1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6

Chant d'ensemble – chant liturgique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 7 – Formation musicale – C2B2 – Direction chorale		12	4		
Harmonie pratique	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains – formation approfondie	60		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
UE 8 – Culture générale – C2B2 – Direction chorale		6	5		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		345	39		

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux institutions.

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en Direction chorale l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Ecritures et théorie musicale

Option : **Ecritures classiques**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Ecritures classiques		22	16			
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2						
Analyse et écritures – analyse approfondie	60			5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Analyse et écritures – écritures approfondies	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – piano	30	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Ecritures classiques		6	3			
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2						
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30			1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 3 – Formation musicale – C2B1 – Ecritures classiques		9	3			
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 4 – Culture générale – C2B1 – Ecritures classiques		8	8			
Auditions commentées	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	45			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Ecritures classiques		6	3			
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		600	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Ecritures classiques		22	11			
Analyse et écritures – écritures approfondies	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 7 – Cours périphériques – C2B2 – Ecritures classiques		11	3			

Formation aux langages contemporains - formation approfondie	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 8 – Culture générale – C2B2 – Ecritures classiques		6	5		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	315	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ins

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en Ecritures classiques l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- **Intermédiaire** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Ecritures et théorie musicale

Option : **Education musicale**

BLOC 1 – C2B1								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Education musicale		21	10					
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2								
Pédagogie musicale	60					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6				
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Education musicale		13	9					
Formation aux langages contemporains	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Créativité musicale	30					2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Rythmique et mouvement	30					2	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Direction chorale	30					3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Education musicale		8	8					
Auditions commentées	30					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	45					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30					3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30					3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Education musicale		9	4					
Marketing	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Informatique – Musique assistée par ordinateur	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		570	51					

BLOC 2 – C2B2								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Education musicale		24	12					
Pédagogie musicale	60					7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30					2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30					1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6

Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 24 – Formation musicale – C2B2 – Education musicale		9	5		
Rythmique et mouvement	30		2	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Créativité musicale	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Education musicale		6	5		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		345	39		

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ins

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en Education musicale l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Vents

Spécialité : **Flûte à bec**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Flûte à bec		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2						
Instrument principal – flûte à bec	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30	2	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Flûte à bec		2	1			
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2						
Théorie de la musique ancienne	30	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 4 – Culture générale – C2B1 – Flûte à bec		8	6			
Auditions commentées	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Flûte à bec		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		375	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Flûte à bec		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2						
Instrument principal – flûte à bec	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 8 – Culture générale – C2B2 – Flûte à bec		6	4			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux institutio

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit «master» en flûte à bec, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Flûte traversière**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – flûte traversière	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 3 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	30	1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Séminaires, visites, concerts	30		Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Marketing	30		Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Aspects légaux et juridiques	15		Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Introduction à la philosophie	30		Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Totaux :		450	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		33	14			
Instrument principal – flûte traversière	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		

Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Vents		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300		39		

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit «master» en flûte traversière, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Ecritures et théorie musicale

Option : **Formation musicale**

BLOC 1 – C2B1								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Formation musicale		8	6					
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2								
Direction de chœur	30					4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Créativité musicale	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6				
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Formation musicale		13	6					
Prérequis pour accéder à UE 28 du bloc 2								
Harmonie pratique	30					1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30					4	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant - Initiation aux techniques vocales	30	1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6				
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Formation musicale		14	9					
Formation musicale	90					7	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Rythmique et mouvement	30					1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Formation musicale		8	8					
Auditions commentées	30					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	45					1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30					3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30					3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Formation musicale		8	4					
Informatique – musique assistée par ordinateur	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30					1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		600	51					

BLOC 2 – C2B2								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Formation musicale		11	2					
Chant d'ensemble	60					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15					1	Continu	1, 2, 4, 5, 6

UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Formation musicale		15	6		
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant - Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 24 – Formation musicale – C2B2 – Formation musicale		7	1		
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Formation musicale		6	5		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		255	39		

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ins

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en Formation musicale l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Guitare**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Guitare		29	10		
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – guitare	60			7	Continu
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Guitare		2	1		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Formation musicale – C2B1 – Guitare		4	2		
Harmonie pratique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 4 – Culture générale – C2B1 – Guitare		8	6		
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Guitare		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		435	51		

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Guitare		33	12			
Instrument principal – guitare	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 7 – Culture générale – C2B2 – Guitare		6	4			
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	

Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 210 39

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en guitare, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Harpe**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Harpe Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2		31	12		
Instrument principal – harpe	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Harpe		4	2		
Harmonie pratique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Culture générale – C2B1 – Harpe		8	6		
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Harpe		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	450	51			

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Harpe		33	14		
Instrument principal – harpe	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6

UE 6 – Culture générale – C2B2 – Harpe		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		300	39		

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en harpe, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Hautbois**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – hautbois	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	450	51				

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		33	14			
Instrument principal – hautbois	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6

Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Vents		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en hautbois, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppain, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Ecritures et théorie musicale

Option : **Informatique musicale**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*		
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Informatique musicale		31	13			
Prérequis pour accéder à UE 6 du BLOC 2						
Informatique musicale, environnements et langages	120		10	Continu		
Composition – Orchestration	60		3	Continu		
UE 3 – Formation musicale – C2B1 – Informatique musicale		4	2			
Prérequis pour accéder à UE 8 du BLOC 2						
Composition acousmatique	30		1	Quadrimestre		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu		
UE 4 – Culture générale – C2B1 - Informatique musicale		8	8			
Histoire approfondie de la musique	30				3	Quadrimestre
Histoire comparée des arts	30				3	Quadrimestre
Séminaires, visites, concerts	30				1	Intermédiaire
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire		
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 - Informatique musicale		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15				1	Quadrimestre
Marketing	30				1	Quadrimestre
Aspects légaux et juridiques	15				1	Quadrimestre
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre		
Totaux :		420	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*		
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Informatique musicale		33	19			
Prérequis pour accéder à UE 6 du BLOC 2						
Informatique musicale, environnements et langages	120				10	Continu
Composition – Orchestration	60		3	Continu		
Travail de fin d'études	60		6	Continu		
UE 7 – Culture générale – C2B2 - Informatique musicale		6	5			
Histoire approfondie de la musique	30				3	Quadrimestre
Séminaires, visites, concerts	15				1	Intermédiaire
Auditions commentées	15				1	Intermédiaire
Totaux :		300	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)

- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux inst

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en informatique musicale, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de c professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existi des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaine que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la soc etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétic
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositi stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec l non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, et conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrime mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d' d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du mêm



AAT**
1, 2, 4, 5, 6
2, 3, 4
1, 2, 4, 5, 6
1, 2, 4, 5, 6
1, 2, 3, 4, 5, 6
1, 2, 3, 4, 5, 6
1, 2, 3, 4, 5, 6
1, 2, 3, 4, 5, 6
1, 2, 3, 4, 5, 6
1, 2, 3, 4, 5, 6
1, 2, 3, 4, 5, 6
1, 2, 3, 4, 5, 6

AAT**
1, 2, 4, 5, 6
2, 3, 4
1, 2, 4, 5, 6
1, 2, 3, 4, 5, 6
1, 2, 3, 4, 5, 6
1, 2, 3, 4, 5, 6

titutions.

qualité

tantes, et/ou dans
s musicaux autres

ciologie des arts,

ques.

ions, concours,
in public averti ou

ntre autres, sur des

stre, sauf exception

'arrêter l'activité

ie quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Claviers

Spécialité : **Orgue**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Orgue		33	16			
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2						
Instrument principal – orgue	60			6	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – orgue	30			4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 3 – Formation musicale – C2B1 – Orgue		2	1			
Formation aux langages contemporains	30	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 4 – Culture générale – C2B1 – Orgue		8	6			
Auditions commentées	30	1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Séminaires, visites, concerts	30	1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Histoire approfondie de la musique	30	2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Histoire comparée des arts	30	2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Orgue		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Marketing	30	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Aspects légaux et juridiques	15	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Introduction à la philosophie	30	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Totaux :		435	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Orgue		31	17			
Instrument principal – orgue	60			6	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – orgue	30			4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 7 – Cours périphériques – C2B2 – Orgue		2	1			
Chant d'ensemble – chant liturgique	30	1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6		
UE 8 – Culture générale – C2B2 – Orgue		6	4			
Auditions commentées	15	1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6		

Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 300 39

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux institutions

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en orgue, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Percussions

Spécialité : **Percussions**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Percussions		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – percussions	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Percussions		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Culture générale – C2B1 – Percussions		8	6			
Auditions commentées	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Percussions		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		450	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Percussions		33	14			
Prérequis pour accéder à UE 1 du bloc 1						
Instrument principal – percussions	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		

Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Percussions		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en percussions, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Claviers

Spécialité : **Piano**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Piano		31	10		
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – piano	60			7	Continu
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Piano		2	1		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Formation musicale – C2B1 – Piano		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 4 – Culture générale – C2B1 – Piano		8	6		
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Piano		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	420	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Piano		33	11			
Instrument principal – piano	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 7 – Culture générale – C2B2 – Piano		6	4			
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Totaux :	195	39				

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en piano, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)
Section : Formation instrumentale
Option : Claviers
Spécialité : **Piano d'accompagnement**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Piano d'accompagnement Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2		31	13		
Instrument principal – accompagnement au piano	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – piano	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Lecture et transposition – piano	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Piano d'accompagnement		2	1		
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Formation musicale – C2B1 – Piano d'accompagnement		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 4 – Culture générale – C2B1 – Piano d'accompagnement		8	6		
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Piano d'accompagnement		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		495	51		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Piano d'accompagnement		33	12		
Instrument principal – accompagnement au piano	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6

UE 7 – Culture générale – C2B2 – Piano d'accompagnement		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		225	39		

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux institutions.

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en piano d'accompagnement, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppain, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Saxophone**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – saxophone	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6	
UE 3 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Totaux :	450	51				

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		33	14			
Prérequis pour accéder à UE 1 du bloc 1						
Instrument principal – saxophone	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		

Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Vents		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en saxophone, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Trombone**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – trombone	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6	
UE 3 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Totaux :	450	51				

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		33	14			
Prérequis pour accéder à UE 1 du bloc 1						
Instrument principal – trombone	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		

Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Vents		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en trombone, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppain, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Trompette**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – trompette	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6	
UE 3 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Totaux :	450	51				

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		33	14			
Prérequis pour accéder à UE 1 du bloc 1						
Instrument principal – trompette	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		

Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Vents		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en trompette, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Tuba**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – tuba	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	450	51				

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		33	14			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – tuba	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		

Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Vents		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300		39		

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en tuba, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Cordes

Spécialité : **Violo de gambe**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Violo de gambe		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2						
Instrument principal – violo de gambe	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30	2	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Violo de gambe		2	1			
Théorie de la musique ancienne	30	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 4 – Culture générale – C2B1 – Violo de gambe		8	6			
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Violo de gambe		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Totaux :		375	51			

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Violo de gambe		33	14			
Instrument principal – violo de gambe	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 7 – Culture générale – C2B2 – Violo de gambe		6	4			

Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	210	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux institution

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en viole de gambe, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité approfondie
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Violon**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Cordes frottées Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2		33	13		
Instrument principal – violon	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Cordes frottées		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 3 – Culture générale – C2B1 – Cordes frottées		8	6		
Auditions commentées	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Cordes frottées		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		450	51		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées		33	14		
Instrument principal – violon	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6

Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300		39		

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux inst

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en violon, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Violon baroque

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**

Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Cordes

Spécialité : **Violon baroque**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	
<u>UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Violon baroque</u>		33	13		
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – violon baroque	60			7	Continu
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu
Harmonie pratique – Basse continue	30	2	Continu		
<u>UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Violon baroque</u>		2	1		
Théorie de la musique ancienne	30			1	Continu
<u>UE 4 – Culture générale – C2B1 – Violon baroque</u>		8	6		
Auditions commentées	30			1	Intermédiaire
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre
<u>UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Violon baroque</u>		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre
Marketing	30			1	Quadrimestre
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre
Totaux :		375	51		

Violon baroque

BLOC 2 – C2B2				
	heures	ECTS	pond.	organisation*
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Violon baroque		33	14	
Instrument principal – violon baroque	60		7	Continu
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu
Travail de fin d'études	15		1	Continu
UE 7 – Culture générale – C2B2 – Violon baroque		6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre
Totaux :		210	39	

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en violon baroque, l'étudiant doit :

Violon baroque

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Être capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie musicale, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de concert.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses expériences avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de cycle, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminal à l'issue du quadrimestre.

1 et 2



AAT**	UE validée en
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	

Violon baroque

AAT**	UE validée en
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	

nuel

|

es des deux institutions.

té artistique de
semble.

, créées ou
ces et une pratique

des arts, la
artistique actuelle.

diverses esthétiques.

ctacles, expositions,
ses connaissances

, choix basés, entre

it :

aque quadrimestre,

pour l'étudiant
estre.

e en fin du même

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppain, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Violoncelle**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<u>UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Cordes frottées</u>		33	13			
Prérequis pour accéder à UE 5 du bloc 2						
Instrument principal – violoncelle	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
<u>UE 2 – Formation musicale – C2B1 – Cordes frottées</u>		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 3 – Culture générale – C2B1 – Cordes frottées</u>		8	6			
Auditions commentées	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 4 – Cours d'initiation – C2B1 – Cordes frottées</u>		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	450	51				

BLOC 2 – C2B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<u>UE 5 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</u>		33	14			
Instrument principal – violoncelle	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6

Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 6 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	300	39			

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes des deux ir

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en violoncelle, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Violoncelle baroque

Deuxième cycle : **Master à finalité approfondie**

Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Cordes

Spécialité : **Violoncelle baroque**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	
<u>UE 1 – Pratique artistique – C2B1 – Violoncelle baroque</u>		33	13		
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – violoncelle baroque	60			7	Continu
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu
Harmonie pratique – Basse continue	30	2	Continu		
<u>UE 2 – Cours périphériques – C2B1 – Violoncelle baroque</u>		2	1		
Théorie de la musique ancienne	30			1	Continu
<u>UE 4 – Culture générale – C2B1 – Violoncelle baroque</u>		8	6		
Auditions commentées	30			1	Intermédiaire
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre
<u>UE 5 – Cours d'initiation – C2B1 – Violoncelle baroque</u>		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre
Marketing	30			1	Quadrimestre
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre
Totaux :		375	51		

Violoncelle baroque

BLOC 2 – C2B2				
	heures	ECTS	pond.	organisation*
UE 6 – Pratique artistique – C2B2 – Violoncelle baroque		33	14	
Instrument principal – violoncelle baroque	60		7	Continu
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu
Travail de fin d'études	15		1	Continu
UE 7 – Culture générale – C2B2 – Violoncelle baroque		6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre
Totaux :		210	39	

Liste des cours de l'UCL pouvant être suivis par les étudiants en master approfondi de l'IMEP

9 ECTS en Bloc 1 – C2B1

21 ECTS en Bloc 2 – C2B2

- LMUSI1100 : Musicologie, méthodes et travaux [22.5h] (5 crédits)
- LMUSI1510 : Organologie (partie historique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI1521 : Organologie (partie systématique) [22.5h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2894 : Séminaire de musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2460 : Paléographie et langages de la musique ancienne [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2470 : Questions spéciales d'analyse musicale [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2881 : Questions spéciales d'histoire de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2882 : Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2450 : Art et musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2852 : Musiques sacrées [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2861 : Séminaire de recherche historique en Musicologie [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- LMUSI2871 : Esthétique et philosophie de la musique [15h] (5 crédits) Cours bisannuel
- Tout autre cours du programme de musicologie, en accord avec les responsables des programmes

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en violoncelle baroque, l'étudiant doit :

Violoncelle baroque

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Être capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie musicale, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de concert.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses expériences avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de cycle, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminal à l'issue du quadrimestre.

1 et 2



AAT**	UE validée en
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	

Violoncelle baroque

AAT**	UE validée en
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	
1, 2, 3, 4, 5, 6	

nuel

|

es des deux institutions.

té artistique de
semble.

, créées ou
ces et une pratique

des arts, la
artistique actuelle.

diverses esthétiques.

ctacles, expositions,
ses connaissances

, choix basés, entre

it :

aque quadrimestre,

pour l'étudiant
estre.

e en fin du même